

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

## Réunion du 12 novembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel

BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

<u>Procuration(s)</u>: Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant

donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à

Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s): Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF

Absent(s): Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Nicolas MATT

Rapporteur: Monsieur André ERBS

N° CP/2018/367 - 74530 - Gestion de l'eau

Lutte contre les coulées de boues - Proposition de prolongation de l'attribution d'une subvention à la Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide de prolonger de trois ans, à compter de la date de caducité prévue à l'article 1.7 du règlement financier du Département du Bas-Rhin, la subvention d'un montant de 113 242,85 € attribuée à la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg pour des travaux de lutte contre les eaux boueuses.

La date de caducité de cette subvention est ainsi reportée au 31 décembre 2020.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20181112-lmc1121228-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 19/11/18